

Un dispositif Ulis ouvre à la rentrée à Sainte-Trinité

Une Unité localisée d'inclusion scolaire (Ulis) ouvrira à l'école Sainte-Trinité à la rentrée. Elle va permettre d'adapter la scolarité d'élèves qui présentent des troubles dans les apprentissages.

Pourquoi ? Comment ?

Il y avait déjà quatre dispositifs unité localisée d'inclusion scolaire (Ulis) dans les écoles publiques de la circonscription de Falaise : deux à Falaise (Bodereau et La Crosse), un à Potigny et un autre à Saint-Pierre-sur-Dives. « **Tous étaient au complet cette année** », précise le rectorat. Un cinquième vient s'ajouter avec la création d'une nouvelle Ulis au sein de l'établissement privé d'enseignement catholique Sainte-Trinité.

Pourquoi créer une Ulis supplémentaire ?

« **Avoir une Ulis au sein de l'établissement tenait à cœur de l'équipe éducative afin d'assurer une continuité pour les enfants en difficultés** », explique Murielle Roleau, la directrice de l'école primaire Sainte-Trinité. « **Ainsi, ils peuvent rester scolarisés dans l'établissement malgré cette orientation. C'était une demande de certaines familles qui ne voulaient pas changer d'école.** »

Qui peut intégrer une Ulis ?

L'Ulis accueille des élèves qui présentent des troubles cognitifs, reconnus par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il s'agit par exemple d'enfants souffrant d'autisme. L'Ulis compte douze places pour des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Comment ça se passe au quotidien ?

Ils reçoivent un enseignement spécifique pour les mathématiques et le français avec un enseignant spécialisé, au sein du dispositif. Pour les autres matières, ils sont « **en**

inclusion » dans la classe de leur niveau d'âge. « **L'objectif est qu'ils soient le plus possible en inclusion** », précise Murielle Roleau.

Qui les encadre ?

Une enseignante déjà présente dans l'établissement va s'occuper de cette unité.

« **Elle part en formation Cappei** (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) **parallèlement** », comme pour les enseignants spécialisés du public.

Comment inscrire son enfant ?

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et il reste des places pour la rentrée prochaine. Le dispositif est ouvert aux enfants de l'école primaire mais n'est pas encore possible au collège, c'est un souhait de l'établissement.

Angelina DIONISI.



Murielle Roleau, directrice de l'école Sainte-Trinité à Falaise, présente le dispositif. Ouest-France